

– ZAC Carreau Marie-Louise: –

**La renouée en chantier.**

Eradication expérimentale et compostage.

**Eradication expérimentale par criblage**

**400 M<sup>2</sup> traités**

**Cout marché 22,84 € Ht le M<sup>2</sup>**

Sur les surfaces accessibles mécaniquement

Terrassement de la zone sur une profondeur de 1,50 m et mise en andins de la terre

Il s'agit donc de 600 m<sup>3</sup> de terres traitées.

Concassage 3 fois Lors de chaque passe de criblage il est opéré un tri manuel des gros éléments de racines chargés en benne bâchée et évacué en incinération..

Le cribleur utilisé est du modèle sans barre.

A l'issue du 3<sup>e</sup> passage les résidus de racines sées à environ 30% de leur surface n'excèdent pas la dimension de 6 cm.

Ce constat a été effectué sur un échantillon de 0,50 l de racines prélevées aléatoirement sur les différents tas.

Les terres et graviers issus du crible du premier passage sont remis dans le cœur du talus .



Les terres une fois profilées sont recouverte d'une bâche opaque de 4,5 mmm d'épaisseur mise en place sans agrafe afin d'accélérer la fermentation.

La bâche est mise en place le 02.10.2014 Le sol est resté découvert pendant 7 semaines.

Cette bâche sera laissée en place 1 an



L'opération fait l'objet d'un contrôle et suivit sur 1 an afin de vérifier l'efficacité de l'opération.  
Entreprise mandataire IDVERDE Mulhouse 68.